

déville(infos)

journal d'informations municipales - n°226 - mars 2017



POURSUIVRE LES ENGAGEMENTS DE LA COMMUNE



Seniors
Un spectacle pour le
Printemps



Conseil Municipal des
Jeunes
Un logo à créer !



Petite enfance
Un mois d'animation
pour les plus petits !



(éditorial)

(sommaire)

- 3 entre nous
 - | La commune accompagne la formation et l'emploi des jeunes
 - | Préparer la rentrée 2017 !
 - | Un spectacle pour fêter le Printemps
 - | Les nouveaux habitants sont arrivés et bien reçus
 - | Zoom sur : lancement des travaux de l'Hôtel de Ville
- 5 dossier
 - | Poursuivre les engagements de la commune
- 8 retour sur images
- 9 vie de la cité
 - | Un budget voté à l'unanimité
- 10 rendez-vous
 - | Agenda
 - | Événement : le CMJ lance un concours de dessin pour créer son logo !
- 11 mairie pratique
 - | Les mineurs doivent avoir une autorisation de sortie du territoire pour voyager
 - | Exposition et animations pour les plus petits
 - | Les élus à votre écoute
 - | Permanences et consultations

« Un budget important pour la commune, sans augmentation des taux d'imposition »

Une nouvelle fois, notre commune a adopté son budget 2017, sans augmenter les taux d'imposition.

Les efforts permanents pour gérer au mieux l'argent public, que vous nous confiez par vos impôts, nous permettent néanmoins de poursuivre les engagements que nous avons pris.

Tout ceci, impose des choix qui sont de la responsabilité des élus, impose des démarches nombreuses pour obtenir des subventions. Cela impose enfin de gérer nos projets dans la durée pour ne pas endetter la commune.

Dans cet effort permanent, c'est toujours l'intérêt général qui est notre boussole.



Très chaleureusement à vous !

Dominique Gambier
Maire de Déville lès Rouen



Suivez toute l'actualité de la commune sur son site Internet www.deville-les-rouen.fr et sur www.facebook.com/deville.les.rouen officiel



(info du mois)



454

nouveaux électeurs se sont inscrits sur les listes électorales de la commune en décembre 2016. 390 autres personnes s'étant inscrites entre janvier et novembre 2016, cela porte à 7 657 le nombre total d'électeurs sur la commune au 31 décembre.

Tous les électeurs inscrits pourront voter pour les deux tours des élections présidentielles du 23 avril et 7 mai 2017 et ceux des législatives du 11 et 18 juin. En cas d'absence, il est possible de voter par procuration, comme expliqué dans le *déville infos* de février.

déville infos

journal mensuel d'informations municipales

Directeur de la Publication Dominique Gambier - Rédacteur en Chef Patricia Dumalanède - Rédaction et mise en page Elodie Lefevre L'Affeter - Crédit photos Mairie de Déville lès Rouen - Prises de vues Jennifer Brument, Sophie Hébert - A collaboré à ce numéro Aline Miroir - Impression Planète Graphique, Saint Martin du Vivier Impression

sur papier issu de forêts gérées durablement, l'imprimeur respecte la charte Imprim'Vert®. - Tirage 6 650 exemplaires - Reproduction libre avec mention de l'origine ISSN 1284-5310 - Distribution La Poste / Mediapost - Le journal *déville infos* est diffusé dans tous les foyers dévillois. Si vous ne l'avez pas reçu, signalez cette anomalie au Cabinet du Maire (02 35 76 88 18).

La commune accompagne la formation et l'emploi des jeunes

L'accompagnement des jeunes ne se résume pas aux moyens accordés aux écoles ou à leurs loisirs. **Accompagner l'avenir des jeunes, c'est aussi les aider dans leur formation et leurs premières expériences professionnelles.**

Que ce soit pour trois jours de **stages** de découverte pour les collégiens ou pour des stages de plusieurs mois pour les étudiants, les services municipaux accueillent les élèves pour leur offrir une première expérience dans le monde du travail. En 2016, **18 stagiaires** ont ainsi pu découvrir le service public.

Tout au long de l'année, la commune recrute des animateurs pour encadrer les activités des **accueils de loisirs** et des **accueils périscolaires**. La priorité est donnée aux jeunes de la commune de plus de 17 ans. Dans les accueils de loisirs, le nombre d'animateurs est déterminé par des normes d'encadrement qui dépendent donc du nombre d'enfants inscrits.

Pour les sessions d'été, les candidatures doivent être adressées avant le 31 décembre de l'année précédente. Les candidatures sont ouvertes aux jeunes animateurs diplômés BAFA, en cours de formation BAFA ou non diplômés.

La Municipalité souhaite également développer les missions de **service civique** qui s'adressent aux 16-25 ans, sans condition de diplôme. Cette expérience de 6 à 12 mois est une bonne transition entre la fin des études et la recherche du premier emploi. Le jeune met sa motivation

et ses compétences au service de l'intérêt général en réalisant une mission de 24 heures minimum par semaine contre une indemnisation de 573€ par mois.

Depuis 2013, la commune a recruté **3 jeunes en emploi d'avenir**. Ce dispositif permet aux jeunes de 16 à 25 ans, peu diplômés et en recherche d'emploi depuis plus de 6 mois, de vivre une vraie expérience professionnelle. Le contrat est conclu pour une durée maximale de 3 ans. L'objectif est d'apprendre un métier et préparer l'avenir pour une insertion durable dans la vie professionnelle. Le jeune est suivi par un tuteur du service dans lequel il est accueilli, mais aussi par la Mission Locale. Des bilans réguliers permettent de mesurer les objectifs fixés au départ. L'expérience acquise offre la possibilité de passer un concours pour entrer dans la fonction publique, de trouver un emploi dans une autre structure ou pourquoi pas la reprise d'études.

Autre contrat aidé : le **contrat d'accompagnement dans l'emploi** (CUI-CAE) s'adresse aux personnes sans emploi qui rencontrent des difficultés d'insertion sociale et professionnelle. A ce jour, la commune compte **15 contrats** et le C.C.A.S. emploie **1 contrat** pour la banque alimentaire.

La commune n'est pas la seule à accompagner les jeunes dans leur insertion professionnelle. La **mission locale** les accueille, sans rendez-vous, les lundis et mardis, de 9h à 12h, à la maison de l'animation.



Son sourire ne vous est pas inconnu et pour cause, Nora Bousserou accueille les usagers de la commune depuis le 17 mai 1999. Après un bac gestion et un niveau deug administration économique et sociale, Nora a travaillé comme téléprospectrice et agent d'accueil dans deux sociétés privées avant qu'une amie ne l'informe que la Mairie de Déville lès Rouen recherchait un agent d'accueil. C'est ainsi que Nora a été recrutée en tant qu'emploi jeune (contrat prédecesseur de l'emploi d'avenir) pour une durée de 5 ans. Ce contrat a été un véritable tremplin pour son avenir puisqu'elle a été stagiairée, lui permettant de devenir titulaire de la fonction publique en mai 2005.

Polyvalente et en quête d'apprentissage, Nora a régulièrement suivi plusieurs formations proposées aux agents de la fonction publique. En 2009, elle a également obtenu son examen professionnel pour devenir adjoint administratif 1^{ère} classe. Un beau parcours pour cette étudiante en comptabilité «trop bavarde», qui a trouvé sa vocation en étant au service du public.



Scolarité

Préparer la rentrée 2017 !

Votre enfant va faire sa première rentrée scolaire ? Vous venez d'emménager sur la commune ? Votre enfant était scolarisé précédemment dans un établissement privé ? Avez-vous transmis son dossier de pré-inscription scolaire au pôle inscription de l'Hôtel de Ville ? Vous avez **jusqu'au vendredi 17 mars** pour transmettre le dossier au service de la jeunesse, des écoles et des sports qui réceptionne les dossiers de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 (16h30 le vendredi).

Le dossier est disponible en Mairie ou en téléchargement sur le site de la Ville : www.deville-les-rouen.fr

Les affectations définitives dans les écoles sont établies selon un planning fixé par chacune des écoles à compter du mardi 9 mai 2017.

Renseignements :
Hôtel de Ville - Pôle inscription
Tél : 02 32 82 34 80

RECENTSEMENT MILITAIRE les jeunes nés en décembre 2000, janvier, février et mars 2001 doivent se faire recenser, entre la date d'anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant, à l'Hôtel de Ville, service «population», munis du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité. **Hôtel de Ville 02 32 82 34 80**

ACCUEIL DE LOISIRS, VACANCES DE PRINTEMPS (du lundi 10 avril au vendredi 21 avril) inscription jusqu'au vendredi 24 mars auprès du pôle inscription de l'Hôtel de Ville **02 32 82 34 80**. Formulaire d'inscription téléchargeable sur le site de la commune www.deville-les-rouen.fr

PLAN NEIGE en cas de neige et/ou verglas, voies principales et accès des bâtiments municipaux dégagés par les agents de la commune. Les riverains doivent nettoyer le trottoir longeant leur habitation, bacs de déneigement à disposition. Attention, le sable contenu est traité pour le déneigement.

BOURSE AUX VÊTEMENTS L'association des Familles de France organise une bourse aux vêtements le mercredi 15 mars de 9h à 18h, salle des associations. Le dépôt des articles s'effectue le mardi 14 mars de 9h à 18h (adhésion possible sur place).

Jean Borgne, président - 02 35 75 98 13 - asso-ff-deville@sfr.fr

au fil de la vie

Janvier 2017

Condoléances | Carole MOISAN | Jeannine GIMBERT veuve LEDOUX | Raymonde RICO veuve STEFANESCU | Christiane BUREL veuve LAUDOU | Bruno GREVERIE | Emile BIBINET | Thérèse GUALANDI veuve JIBONI | Marcel PICARD | Jean CALLES | Andrée QUENÉHAN | Eveline BOITRELLE veuve MARIE | Jean-Marie BOTTAIS

Les naissances et les mariages sont publiés dans le journal municipal sur accord express des intéressés. Pour partager un heureux événement ou pour tout renseignement, merci de contacter le Cabinet du Maire au 02 35 76 88 18 ou par mail, cabinet@mairie-deville-les-rouen.fr

Seniors



Un spectacle pour fêter le Printemps

Mardi 21 mars, dépaysement garanti pour les aînés avec le spectacle présenté par la troupe du Tropical Show sur la scène du **centre culturel Voltaire, à partir de 15h**. Un après-midi ensoleillé sur des rythmes endiablés de danse et percussions. Chaleur et exotisme garantis ! A l'issue du spectacle, une friandise est offerte aux aînés.

Attention, pour assister au spectacle de Printemps, **l'inscription est obligatoire**. Elle se déroule le **mardi 7 mars** de 9h à 12h et de 14h à 16h, à la maison de l'animation (3 rue Jules Ferry).

Renseignements :

Hôtel de Ville

C.C.A.S.

Tél : 02 32 82 34 80

Les nouveaux habitants sont arrivés et bien reçus

La réception d'accueil des nouveaux habitants est une tradition. Elle marque la volonté des élus de leur souhaiter la bienvenue et de faire leur connaissance dans des circonstances conviviales. Cette année, les nouveaux arrivants sont reçus à l'Hôtel de Ville, le **mercredi 15 mars à 18h**.

Cette rencontre avec les élus et les services est l'occasion de découvrir les grands axes de l'action municipale en matière d'équipements municipaux, d'offres de service, de discuter du fonctionnement et des projets de la Ville.

Si vous n'avez pas reçu d'invitation, vous pouvez contacter le Cabinet du Maire au 02 35 76 88 18 ou par mail : cabinet@mairie-deville-les-rouen.fr

zoom sur...

Lancement des travaux de l'Hôtel de Ville

Comme expliqué dans le *déville infos* de février, quelques mois de travaux au sein de la Mairie, vont modifier l'organisation de certains services municipaux et l'accueil des usagers.

Les travaux réalisés, à compter de ce mois et jusque fin août, concernent l'amélioration de l'isolation, l'accessibilité et la sécurité des locaux.

Jusqu'au 18 juin, les travaux sont menés au niveau de la **façade arrière**. Les parkings adjacents à la voûte de la Mairie, où est installée la base de vie du chantier, vont être partiellement neutralisés. Il s'agit d'éviter des accidents liés aux chutes possibles durant les travaux sur les menuiseries extérieures.

Du 19 juin au 28 août, les travaux concerneront le **hall d'accueil** et la **salle des mariages**. Les usagers seront accueillis dans le hall situé sous la voûte de la Mairie, à côté des nouveaux locaux de la Police Municipale.

Renseignements : Hôtel de Ville - 02 32 82 34 80

en bref !

ETÉ DES ENFANTS ET JEUNES de 3 à 18 ans : inscriptions à compter du 10 avril, brochure disponible fin mars en Mairie et sur le www-deville-les-rouen.fr ! **Hôtel de Ville 02 32 82 34 80**

TRAVAUX D'ENTRETIEN DU RÉSEAU D'EAUX USÉES du 6 au 10 mars de 8h30 à 16h, route de Dieppe (entre les rues de la Gare et Jules Ferry). Stationnements interdits pendant les travaux.

COLLECTE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX chaque lundi à compter du 13 mars. **“Ma Métropole” 0 800 021 021**

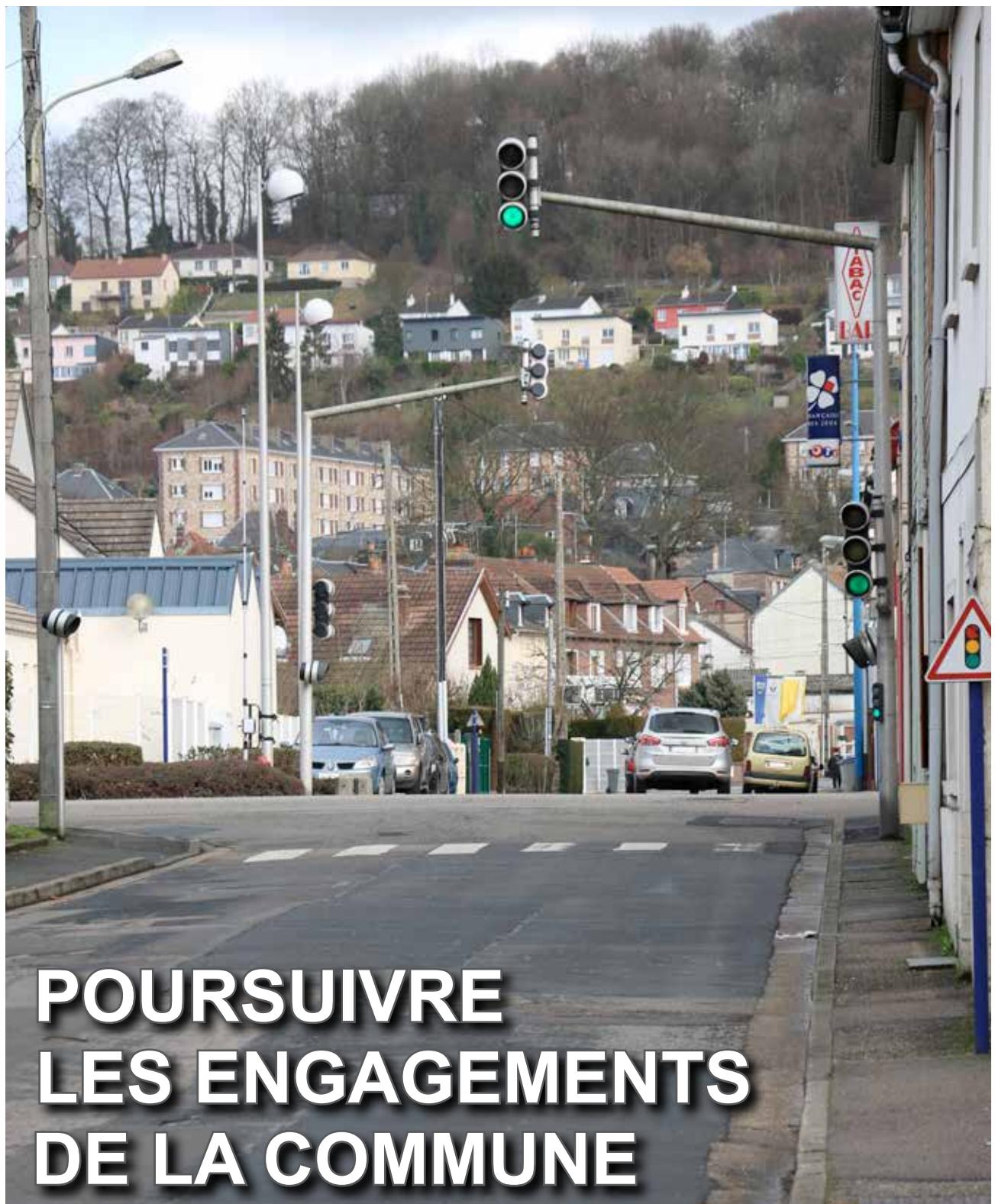
COLLECTE DES ENCOMBRANTS pour les immeubles le mercredi 22 mars. Les collectes en porte à porte pour les habitants résidant en maison individuelle ou immeuble de moins de 10 logements se font après inscription auprès du numéro **“Ma Métropole” 0 800 021 021**

MISE A JOUR DU PLAN CADASTRAL par M. Asselin, géomètre en inspection cadastrale, qui passera chez les propriétaires fonciers **Direction Générale des Finances Publiques 02 32 18 92 17**

ENQUETES DE L'INSEE sur la commune. Tout au long du mois de février, vous pouvez être interrogé sur le thème de l'emploi, des loyers et des charges, du cadre de vie et de la sécurité, du budget de la famille et de la conjoncture auprès des ménages.

CLIN D'OEIL d'un ancien habitant de la commune qui a découvert que l'Impératrice Marie-Louise, épouse de Napoléon 1^{er} est venue à Deville. Ce voyage est noté dans ses mémoires que relate Charles Eloi Vial dans son livre « *l'adieu à l'Empereur* ».

INTER-COMITÉS de handball, toute la journée du dimanche 5 mars au gymnase Anquetil.



POURSUIVRE LES ENGAGEMENTS DE LA COMMUNE

Le vote du budget est un acte décisif pour la commune car il détermine les équipements, les projets à venir et les services aux habitants. Dans un contexte économique de plus en plus difficile, les ressources continuent de se faire rares tandis que les besoins restent importants. Depuis des années, la Municipalité poursuit ses efforts pour voter un budget responsable afin de ne pas endetter la Ville mais permettant d'investir dans de nouveaux projets, tout en entretenant l'existant et en maintenant la qualité des services municipaux à des tarifs abordables. Tout cela sans augmentation d'impôts depuis 22 ans.

(dossier)

Voté au Conseil Municipal en janvier dernier, le budget primitif fixe les recettes prévisionnelles et la façon dont elles vont être dépensées pour l'année. En 2017, **13 509 702€** vont être dépensés pour la vie quotidienne des habitants mais aussi pour construire l'avenir de la Ville.

Les **dépenses courantes** sont regroupées dans le budget de fonctionnement. Elles permettent de **faire vivre, au quotidien, les services aux habitants** (écoles, médiathèque, piscine...), de faire **fonctionner et d'entretenir les équipements municipaux** (éclairage, chauffage, assurance...).

Budget de fonctionnement = 11 271 361 €

Nos moyens...	...leur affectation
Produits des services et de gestion : 824 600 €	Frais de personnel : 6 917 835 €
Impôts et taxes : 8 213 601 €	Fonctionnement courant des services : 3 427 238 €
Participations et dotations : 2 043 123 €	Gros entretien : 98 837 €
Autres recettes : 190 037 €	Frais financiers : 300 000 €
	Prélèvement pour investissement : 527 451 €

Comment sont calculées la taxe d'habitation et la taxe foncière ?

Valeur locative cadastrale calculée par l'Etat

Déductions

(abattements de base et pour personnes à charges)

Base nette d'imposition



Taux d'imposition des collectivités territoriales

(taux de la commune + Métropole)

Impôts à payer

La valeur locative cadastrale est fixée par l'administration fiscale en tenant compte de différents critères : catégorie de l'immeuble, surface, éléments de confort...

Depuis 1995, les taux d'imposition de la commune n'ont pas augmenté.

Taxe d'habitation : 16,83 %

Taxe foncière bâtie : 31,24 %

Taxe foncière non bâtie : 62,67 %

Les augmentations d'impôts locaux s'expliquent donc par l'évolution des valeurs locatives ou les taux appliqués par les autres collectivités.

Contrôler les dépenses pour économiser

Après une baisse de 2,63% en 2015 et 3,58% en 2016, la commune a une nouvelle fois **diminué ses charges générales** (carburants, achats, assurances...) de 1,19% en 2017. Une attention particulière est portée sur ces dépenses de fonctionnement et des mesures sont prises pour **réaliser des économies**.

Contrôle accru des commandes et de la mise en concurrence, **réorganisation** au sein des services, réalisation de **missions en régie directe** (sans passer par des prestataires extérieurs), **groupements de contrats** ou **conventions avec d'autres collectivités** (achat de papier et enveloppes, achat de quincaillerie pour les services techniques, entretien et réparation des véhicules...). Enfin, des **travaux d'isolation** sont réalisés dans les bâtiments municipaux pour réaliser des économies d'énergie.

Que fait la Ville pour vous avec 100 € ?



(dossier)

Les **grands projets** sont quant à eux budgétisés en **investissement**. En effet, les opérations d'envergure permettent de **créer ou d'améliorer les équipements municipaux**. Les dépenses d'investissement transforment le **cadre de vie** et augmentent la **valeur du patrimoine** de la Ville.

Pour réaliser toutes ces dépenses, la commune **perçoit de l'argent** à travers les **impôts locaux** payés par les contribuables, les **dotations de l'Etat** qui ne cessent de s'amenuiser, d'autres **collectivités** comme la Métropole, les **produits des services municipaux** et les **emprunts**.

Budget d'investissement = 2 238 341 €

Nos moyens...	...leur affectation
Fonds de compensation de la TVA : 140 000 €	Remboursements d'emprunts : 300 000 €
Subventions d'équipement : 174 949 €	Grands projets : 418 550 €
Versement Métropole : 77 126 €	Investissements courants : 408 542 €
Autofinancement : 627 451 €	Financement du projet de la ZAC des Rives de la Clairette : 1 000 000 €
Emprunt en capital : 1 218 815 €	Autres (avances pour grands projets) : 111 249 €

Les grands projets de 2017



Pour l'année 2017, les investissements concernent la poursuite de plusieurs projets déjà engagés comme la création d'une **Maison des Arts et de la Musique** dans les bâtiments de l'ancienne école Hélène Boucher (1), la requalification de l'ancienne usine **Asturienne** (2) et celle de l'ancienne usine SPIE avec le financement de l'opération de la **ZAC des Rives de la Clairette** (3), la mise en **accessibilité** et l'installation de systèmes d'**alarmes anti-intrusion et incendie** dans plusieurs **bâtiments municipaux**, les travaux pour la **maîtrise de l'énergie** au sein de l'**Hôtel de Ville** (4), les études pour la **rénovation de l'école Andersen** et de l'**accessibilité de l'école Blum** (5) et le lancement des travaux à l'**église Saint Pierre**, notamment pour le chauffage (6).

(retour sur images)



Les Anciens Combattants réunis pour l'assemblée générale de l'ACPG-CATM.



Les Randonneurs se sont également retrouvés pour évoquer l'année écoulée et les projets à venir.



Les Anciens Combattants de l'UNC se sont retrouvés pour partager la galette des rois.



Les enfants se sont bien régaliés avec la galette de l'USEP.



Tradition oblige, le Comité de Jumelage a également fêté les rois !



Spectacle et après-midi dansant pour la galette offerte par la Commune aux Aînés.



Après l'effort, le réconfort ! L'ALD musculation n'a pas oublié de partager la traditionnelle galette des rois !



Démonstration de handfauteuil au cours du weekend organisé par l'ALD handball.



12 Contrats Partenaires Jeunes ont été signés cette année !

Retrouvez plus d'images sur le site Internet de la Ville

Le QR code est lisible à partir d'un téléphone portable équipé d'une application compatible.

Il vous suffit de flâner le QR code ci-contre pour accéder à la galerie d'images du www.deville-les-rouen.fr



Conseil Municipal du 26 janvier 2017

Un budget voté à l'unanimité

Le point essentiel à l'ordre du jour de ce conseil de début d'année est le vote du budget dont ce *Déville infos* rend compte longuement par ailleurs. Ajoutons simplement que ce budget a été voté sans aucune critique, ni un vote négatif.

La commune poursuit la mise en œuvre de ses projets, maintient ses services aux habitants, sans augmentation des taux d'imposition, malgré le contexte difficile des finances publiques.

Cette situation est rendue possible par les multiples démarches réalisées par l'équipe municipale pour obtenir toutes les subventions possibles pour ces projets. C'est ainsi que le conseil a délibéré pour demander des subventions

auprès de l'Etat, de la Région, de la Métropole, du Département, de notre Député et de la CAF.



Le conseil a également adopté un certain nombre de dispositifs dans le cadre des règlements nationaux pour le personnel municipal.

Le conseil a aussi délibéré pour renouveler des dispositions habituelles comme l'achat de dictionnaires pour les élèves de CM2, des bourses pour les vacances d'été.

Enfin, le conseil a débattu des orientations générales du PLU Intercommunal de la Métropole, en cours d'élaboration.

Tribune de l'opposition

(obligation prévue par la loi n°2002-276 relative à la démocratie de proximité) *Les propos publiés ci-dessous, le sont sous l'entièr responsabilité de leurs auteurs.*

Liste Front National

Grâce au travail de terrain réalisé, les élus du groupe Déville Bleu Marine ont transmis à Monsieur le Maire plusieurs demandes relatives à la vie quotidienne des Dévillois. ([Courrier consultable sur notre page Facebook](#))

Les maigres réponses qu'il daigne nous apporter ne sont pas acceptables et le dénigrement permanent est bien souvent sa seule défense. Force est de constater que Monsieur le Maire semble considérer qu'il est le propriétaire de la commune et qu'il délaisse la population n'ayant pas voté pour lui.

Cette situation est confortée par l'absence systématique d'opposition des autres groupes politiques (LR, Communistes...) lors des conseils municipaux. Nos élus sont bien trop souvent les seuls à exprimer leurs positions.

Pourtant les difficultés au sein de notre commune sont grandissantes, à l'image des échauffourées au sein du lycée Palissy qui se sont produites le 7 février. Votre présence lors des conseils municipaux est plus que jamais souhaitable.

Les élus du groupe Déville Bleu Marine

Contact : elusfn76250@gmail.com

Page Facebook : élus Fn Rbm de Déville-Lès-Rouen
Les Élus FN

Droit de Réponse

Monsieur le Maire nous indique qu'il ne répondra pas aux attaques personnelles du Front National.

Il se rejouit que le budget de la commune ait été voté sans opposition, ni remarque, ni proposition modificative !

Assemblée générale également pour les membres de l'Orchestre Symphonique de Déville.

L'Amicale des Anciens Travailleurs a aussi organisé sa galette des rois.

Du côté de la Cible Dévilloise, on se régale aussi !

Moment convivial à l'occasion de l'assemblée générale du Tennis Club.

Le projet de réhabilitation de l'ancien bâtiment «la Roseraie» présenté aux riverains par Habitat 76.

agenda

(rendez-vous)

MARS

>> mercredi 1^{er} Randonnée inscription pour la visite de Caudebec-en-Caux
14h-16h, salle des associations «les moulins»

>> vendredi 3 Soirée Jeux «Le Devil(le) des jeux»
20h-23h, salle des associations «les moulins»

>> samedi 4 Atelier «j'écris et je dessine un poème africain»
10h30, médiathèque Anne Frank

HANDBALL
Seniors masculins 1/Honfleur
15h30, gymnase Anquetil

>> dimanche 5 «Papiers / Dansés» spectacle chorégraphique et arts visuels, à partir de 1 an
11h, 15h et 17h, centre culturel Voltaire

BASKETBALL
Seniors masculins 1/Octeville
15h30, gymnase Guynemer

>> mardi 7 Randonnée départ 13h30, parking salle des associations

INSCRIPTION pour le spectacle de printemps offert aux aînés par la commune
9h-12h/14h-16h, maison de l'animation

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des Familles de France
14h30, salle des associations «les rivières»

JEUX NAUTIQUES DE L'USEP
16h, piscine municipale

«MOI ET FRANÇOIS MITTERRAND» théâtre
20h, centre culturel Voltaire

>> samedi 11 Randonnée
départ 8h30, parking salle des associations

PAPOTHÈQUE FAMILLES DE FRANCE
16h, salle des associations «les rivières»

FUTSAL
Ruche Déville Futsal / Graville
19h30, gymnase Ladoumègue

>> dimanche 12 Basketball
Seniors féminines 1 / Gravéchon
15h30, gymnase Guynemer

SPECTACLE de l'Orchestre Symphonique de Déville et l'ensemble vocal Cailly
15h30, centre culturel Voltaire

>> mercredi 15 Bourse aux vêtements
Familles de France
9h-18h, salle des associations «les rivières»

Randonnée
départ 13h30, parking salle des associations

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Anciens Combattants UNC
14h30, salle des associations «les moulins»

RÉCEPTION DES NOUVEAUX HABITANTS
18h, salle du conseil de l'Hôtel de Ville

>> jeudi 16 et 23 Repas de l'amicale des anciens travailleurs
12h30, halle du pont roulant

>> vendredi 17 Conseil d'école
16h, école Perrault

>> samedi 18 Saint Patrick
14h30-16h, La Filandière

HANDBALL
Seniors masculins 1/Vernon
21h15, gymnase Anquetil

>> dimanche 19 Basketball
Seniors masculins 1/Bihorel
15h30, gymnase Guynemer

>> mardi 21 Spectacle de printemps offert aux aînés par la commune
15h, centre culturel Voltaire

>> jeudi 23 Conseil Municipal
séance publique
20h30, Hôtel de Ville

>> samedi 25 Futsal
Ruche Déville Futsal / Havre Caucrauville
19h30, gymnase Ladoumègue

>> dimanche 26 Basketball
Seniors féminines 1 / Bihorel
15h30, gymnase Guynemer

>> mardi 28 Randonnée
départ 13h30, parking salle des associations

MARDIS GRAS
14h30-16h30, La Filandière

>> mercredi 29 Randonnée
départ 13h30, parking salle des associations

SPECTACLE « le p'tit cabaret des artistes en herbe » par l'école municipale de musique, de danse et d'art dramatique
18h, centre culturel Voltaire

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
du comité de jumelage
20h, maison de l'animation

>> vendredi 31 Concert «Thelma & The Goodfella»
18h, médiathèque Anne Frank

SOIRÉE JEUX
«Le Devil(le) des jeux»
20h-23h, salle des associations «les moulins»

>> vendredi 31, samedi 1^{er} et dimanche 2 avril Collecte de printemps de la banque alimentaire portes des grandes surfaces

MOIS DE LA PETITE ENFANCE

Médiathèque Anne Frank

EXPOSITION «CE LIVRE-LÀ, MALIKA DORAY
du mardi 7 au samedi 25

HISTOIRES CONTÉES AVEC KARINE

15 enfants de 3 ans et moins*
mercredi 8 - 11h

SPECTACLE «SUR LE FIL»
enfants de 18 mois à 3 ans*
samedi 11 - 11h

ATELIER COUTURE «DOUDOUS»

8 enfants à partir de 8 ans et 8 adultes accompagnateurs*
mercredi 15 - 13h30

CONTES DE LA PETITE SOURIS SOIRÉE PYJAMA
25 enfants à partir de 4 ans*
vendredi 17 - 18h

SPECTACLE DE CONTES «COMME UN POISSON DANS L'EAU»
30 enfants de 1 à 4 ans*
samedi 18 - 11h

MARMOTHÈQUE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS
8 enfants de l'accueil de loisirs et 8 enfants extérieurs de 4 à 6 ans*
mercredi 22 - 15h

SPECTACLE «CONTES D'AFRIQUE»
15 enfants de 4 ans et moins*
vendredi 24 - 18h
Maison de la Petite Enfance

*sur inscription

événement

Le Conseil Municipal des Jeunes lance un concours de dessin pour créer son logo !

Le 25 janvier dernier, le Conseil Municipal des Jeunes s'est réuni. Les jeunes élus ont décidé de faire appel aux **enfants et jeunes scolarisés dans les écoles primaires et les collèges de la commune** pour la création du logo du Conseil Municipal des Jeunes.

Quels sont les critères à respecter pour créer le logo ?

«Conseil Municipal des Jeunes» et «Déville lès Rouen» écrits lisiblement
3 couleurs maximum
une forme homogène : largeur et longueur équivalente (un gabarit type est proposé)
doit pouvoir être imprimé facilement sur tout type de support

Comment participer ?

La participation peut être individuelle ou en groupe.
Le logo créé peut être transmis aux jeunes conseillers municipaux dans les écoles élémentaires, déposé dans une urne dédiée en Mairie ou envoyé par mail à jeunessesporecole@mairie-deville-les-rouen.fr

Retour des dessins avant le mercredi 29 mars

Les jeunes élus choisiront le dessin qui deviendra leur logo avant les vacances de printemps.

Formalités administratives

Les mineurs doivent avoir une autorisation de sortie du territoire pour voyager

Depuis le 15 janvier 2017, l'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur a été rétablie et est obligatoire.

Ce dispositif vient compléter les mesures judiciaires (interdiction de sortie du territoire) et administratives d'urgence (oppositions à la sortie du territoire) permettant d'éviter un éventuel départ à l'étranger.

Toute personne mineure, non accompagnée d'un adulte titulaire de l'autorité parentale, doit donc présenter une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport), l'autorisation de sortie du territoire signée avec la photocopie du titre d'identité du responsable légal l'ayant signée, pour voyager à l'étranger (individuellement ou collectivement).

Aucune démarche en Mairie ou en Préfecture n'est nécessaire : le formulaire est accessible sur www.service-public.fr

Petite enfance

Exposition et animations pour les plus petits



Du 7 au 25 mars, la médiathèque Anne Frank, en partenariat avec la maison de la petite enfance et l'accueil de loisirs maternel, propose aux plus petits et à leurs parents tout un programme d'animations pour le mois de la petite enfance : exposition, marmothèques, spectacles ou encore atelier «couture de doudous». (voir agenda ci-contre). Retrouvez les modalités d'inscriptions dans le programme détaillé dans les structures municipales et sur le www.deville-les-rouen.fr

Médiathèque Anne Frank - 02 32 82 52 22
www.mediatheque-anne-frank.fr

Permanences et consultations

à l'Hôtel de Ville

Conseillers Départementaux - Catherine Flavigny ou Bertrand Bellanger reçoivent le 1^{er} samedi de chaque mois, de 10h à 12h.

Tél : 02 35 03 54 19 - bertrand.bellanger@seinemaritime.fr

Députée - Valérie Fourneyron

reçoit le 2^e jeudi de chaque mois, sur rendez-vous, entre 9h et 10h30.

Tél : 06 81 64 86 05 - vfourneyron@assemblee-nationale.fr
Permanence parlementaire - 23 rue de la République Rouen - Tél : 09 71 57 11 54

Hôtel de Ville

1 place François Mitterrand

BP 73

76250 Déville lès Rouen

Tél : 02 32 82 34 80 / Fax : 02 35 76 35 21

www.deville-les-rouen.fr

<https://www.facebook.com/deville.les.rouen officiel/>

Horaires d'ouverture

du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h

le vendredi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30

Accueil du public jusqu'à 17h30

Permanence d'accueil pour les actes d'état-civil

le samedi de 9h à 12h

Police Municipale sur rendez-vous au 02 32 82 35 78

Les élus à votre écoute

Le Maire et les adjoints se tiennent à votre disposition et vous reçoivent sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville. Se renseigner au Cabinet du Maire.

Tél : 02 35 76 88 18 - Email : elus@mairie-deville-les-rouen.fr

Dominique Gambier • Maire

Reçoit sans rendez-vous le vendredi de 10h à 12h et sur rendez-vous

Mirella Deloignon • Maire adjointe chargée de la réussite éducative et de la vie culturelle

Jacques Maruitte • Maire adjoint chargé des affaires financières et des services publics extérieurs

Edith Hourdin • Maire adjointe chargée des seniors, des personnes âgées et des anciens combattants

Reçoit sans rendez-vous le mardi de 16h30 à 17h30 et sur rendez-vous le samedi

Robert Legras • Maire adjoint chargé du numérique, du commerce et des accueils de loisirs

Annie Boutin • Maire adjointe chargée de la petite enfance

Jérôme Vallant • Maire adjoint chargé des bâtiments municipaux, des commissions de sécurité et d'accessibilité

Annette Boutigny • Maire adjointe chargée de la solidarité et de l'insertion

Mohamed Jaha • Maire adjoint chargé des affaires sportives

Reçoit sur rendez-vous le samedi

Xavier Dufour • Maire adjoint chargé de la valorisation de l'environnement urbain

Permanence juridique le 2^e samedi de chaque mois, sauf pendant les vacances scolaires, de 9h à 11h

ADMR (Association du service à domicile) Permanence le mardi de 13h30 à 16h30

UNA (Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles) Permanence le vendredi de 9h à 12h

à la maison de l'animation

Mission Locale de l'Agglomération Rouennaise
Accueil sans rendez-vous le lundi et le mardi de 9h à 12h.
Tél : 02 32 82 50 10



Hôtel



Du



Ville



à votre service



www.deville-les-rouen.fr

Disponible sur
App Store



Rejoignez-nous
sur Facebook !
Actualités culturelles
et dernières infos
sur la page officielle:
Mairie de Déville-lès-Rouen

Rejoignez-nous sur
deville-les-rouen.fr

